Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

# Conduite sous stupefiant

---
Par Mlss

Bonjour,

Hier soir en sortant d'un concert, j'ai rencontré un barrage de gendarmes. Les agents ont effectué un test d'alcoolémie négatif (je n'avais pas consommé d'alcool, en revanche j'ai essayé la cocaine pour la premiere fois et en ai pris très très peu 3h avant le contrôle). J'ai effectué également un dépistage salivaire qui a été positif sur la dernière minute de révélation du test.

J'ai donc reconnu avoir essayé la cocaïne, ils l'ont fait un prélèvement salivaire pour envoyer au laboratoire. On m'a également dit : "sinon nous pouvez faire un prise de sang, mais on imagine que vous preferez le test salivaire... Sinon faut qu'on vous trouve une clinique, etc? " J'ai donc répondu que le test salivaire me convenait tout à fait (n'appréciant pas les piqûres...).

Je ne savais pas, naïve, que dans la procédure il était possible de demander une contre expertise en choisissant les analyses sanguines.. Je tombe des nues d'avoir été aussi peu renseignée.

Bref, l'agent m'a expliqué qu'ils retenaient mon permis pour trois jours et qu'à la fin de ce délai, je devais venir le récupérer au Commissariat.
Sur Internet, je vois que le préfet peut prononcer une suspension immédiate durant les 72h, je ne comprends pas le gendarme ne m'a pas dit ça.
En revanche il m'a dit qu'il allait m'appeler d'ici un mois quand il aura reçu les résultats de mon prélèvement salivaire pour me convoquer et que je rencontrerai le délégué du Procureur il me semble, avec lequel je pourrais échanger sur mon cas...

Je ne suis pas récidiviste (jamais aucune consommation de stupéfiants, sauf cette énorme erreur ce soir là), mon casier est vierge, j'ai 11 point sur mon permis que j'ai obtenu il y a 10 ans (1 seul point perdu pour un mini excès de vitesse).

Dans le cadre de mon travail, je peux, être amenée à effectuer des déplacements dans la région j'ai donc absolument besoin de mon permis.

Quelles conséquences aura cette énorme erreur pour moi? (Procédures, risques, etc)
Que penser des dires du gendarmes? (qui me disait que rien n'etait joué et que je devais attendre les résultats)

Je regrette énormément de ne pas avoir mesuré les conséquences en amont de mon acte...

Pouvez-vous m'eclairer?
Dois-je faire appel à un avocat ? Dans quel délais?

Merci infiniment.

Merci de vos réponses